

Taxopoly des cantons

L'imposition des entreprises est l'un des chantiers les plus importants du système fiscal suisse. Après l'acceptation par le peuple de la 2^e réforme de l'imposition des entreprises en 2008 (RIE II), le Conseil fédéral a décidé d'en entamer d'autres. Il s'agira d'adapter les régimes des cantons. Ceux-ci sont depuis longtemps une épine dans le pied de l'Union européenne en particulier, car ils ne traitent pas de la même façon les bénéfices indigènes ou étrangers. L'imposition des entreprises extrêmement mobiles a, plus que tout autre type d'impôt, des conséquences mondiales.

Ce ne sont toutefois pas les cantons qui profitent le plus de cette concurrence fiscale cantonale, mais la Confédération, car les gains étrangers ne sont pas privilégiés au niveau fédéral. Sur les 17 milliards de recettes fiscales générés en tout par l'impôt sur le bénéfice (2010), 8,2 milliards reviennent aux cantons et aux communes. Seul 1,4 milliard de ces recettes (soit 17%) provient de sociétés bénéficiant d'un allègement fiscal. Comme le montre ce poster, ces recettes ne sont importantes que dans quelques cantons. Au niveau fédéral, par contre, l'impôt sur le bénéfice des sociétés privilégiées (dans les cantons) représente 36% des recettes issues de l'impôt sur le bénéfice des entreprises. Par conséquent, le grand bénéficiaire de la concurrence fiscale cantonale et de l'établissement d'entreprises étrangères que celle-ci a entraîné est avant tout la caisse fédérale.

Beaucoup de politiques et de citoyens se montrent sceptiques envers cette concurrence, notamment pour des raisons de politique de redistribution. Selon eux, les revenus du capital sont déjà nettement moins imposés avec les deux réformes de l'imposition des entreprises. Les revenus du capital concernant principalement les ménages riches, ils craignent un report de la charge fiscale sur les salariés et une pénalisation des revenus moyens et bas.

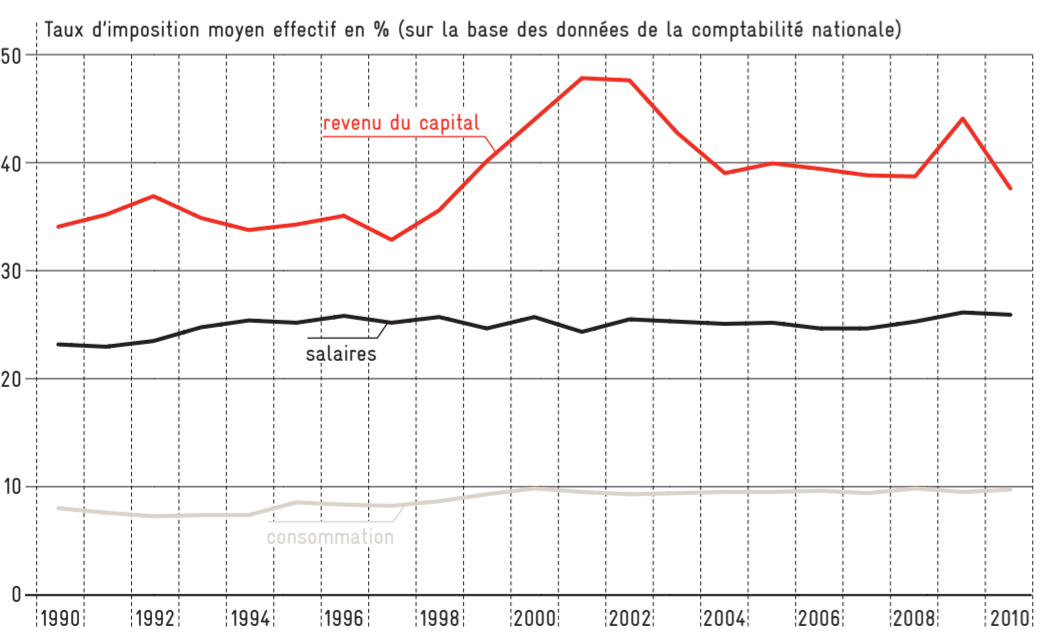
On oublie souvent là que l'impôt sur le bénéfice des entreprises n'est qu'un type d'impôt sur le revenu du capital parmi d'autres. Les impôts sur la fortune, sur les successions et sur les gains immobiliers, aussi prélevés sur le capital, sont d'autres exemples de prélèvement similaire. Quelle a été, ces dernières années, l'évolution de l'imposition des revenus du capital globale par rapport à celle de l'autre facteur de production, le travail? Les «capitalistes» s'en sortent-ils vraiment si bien? À quel point la concurrence fiscale est-elle effective au niveau des entreprises et comment les cantons exploitent-ils leurs avantages comparatifs? Le présent poster répond à ces questions.

Travail ou capital? Lequel est le plus lourdement imposé?

Quel facteur de production est le plus lourdement imposé? Le travail ou le capital? La réponse à cette question n'est pas aisée. Il ne suffit pas d'additionner les différents taux d'imposition pour le savoir, car l'imposition réelle diverge souvent considérablement de celle fixée dans les lois. Par exemple, les possibilités de déduction réduisent l'imposition effective sur un revenu ou un bénéfice. Pour déterminer l'imposition réelle, différentes méthodes ont été développées, chacune ayant (comme on peut s'y attendre) ses forces et ses faiblesses. Le graphe présente le résultat d'une estimation qui a été effectuée Avenir Suisse sur la base des données de la comptabilité nationale (CN). La CN englobe tous les flux de revenus de l'économie nationale. Ceux-ci peuvent alors être mis en lien avec les recettes fiscales effectivement encaissées, ce qui permet d'évaluer les taux d'imposition moyens réels.

Notre analyse montre que les revenus du capital continuent à être plus lourdement imposés que les salaires, même après l'introduction de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises en 2009. Selon nos calculs, le taux d'imposition moyen cumulé s'élève à 40% pour le revenu du capital (sur un franc de revenu, il reste environ 60 centimes). De plus, les impôts sur le bénéfice des entreprises représentent un peu plus d'un tiers de l'ensemble des impôts sur le capital.

Ces dernières années, l'imposition des salaires n'a augmenté que de façon minime, avec un taux total légèrement supérieur à 25%. Un troisième type d'impôt concerne la consommation. Il s'agit en premier lieu de la TVA et de la taxe sur l'essence. En 2010, les taxes sur la consommation représentaient en tout 9,6% des dépenses de consommation.



Sources: OFS (CN 2012), propres calculs selon Carey et Rabesona (2002)

Baisse des impôts significative en Suisse centrale et orientale

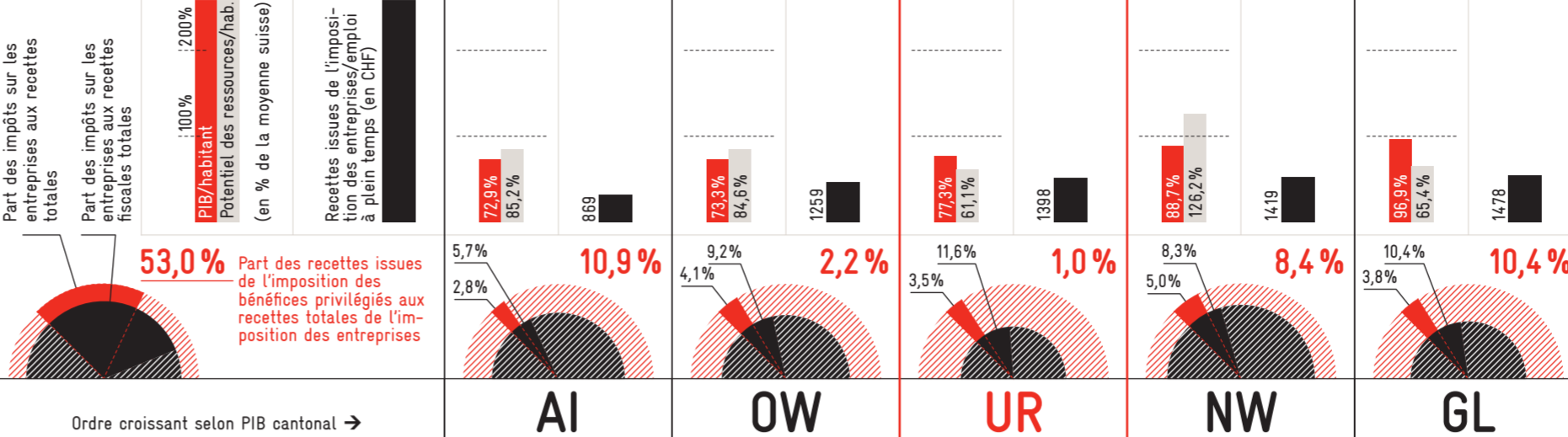
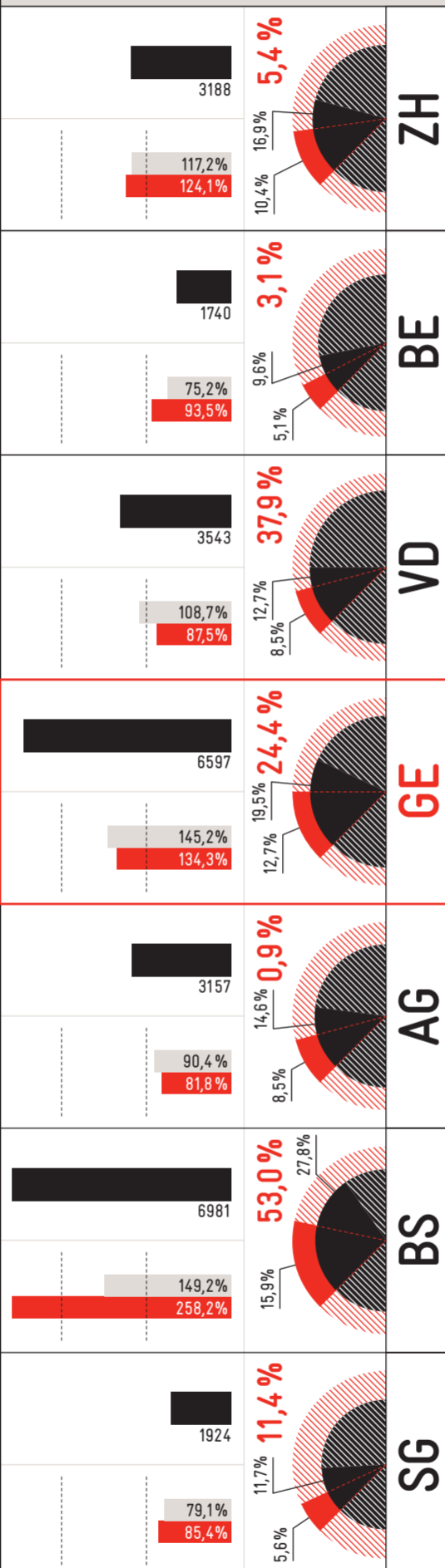
Le graphique montre l'évolution des taux effectifs d'imposition (combinaison des taux fédéraux, cantonaux et communaux) sur le bénéfice des entreprises. L'écart entre les cantons s'est creusé depuis 2005. Les cantons de Suisse centrale et de Suisse orientale ont sensiblement baissé

leurs taux d'imposition (parfois en dessous du niveau de Zoug, qui avait les impôts les moins élevés en 2005). Dans les autres cantons, au contraire, la situation a peu bougé.

Source: BAK Basel 2012

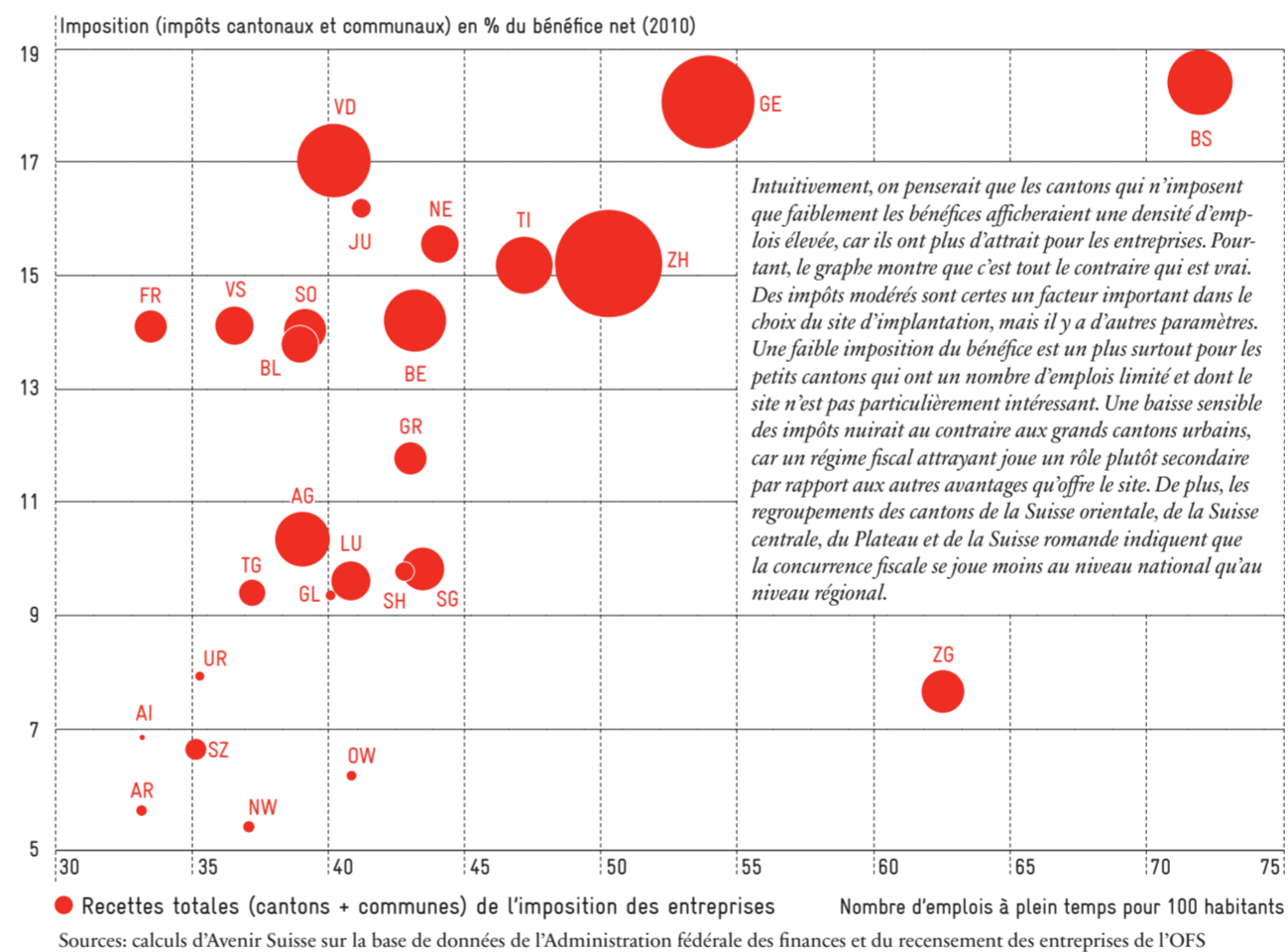
La vérité sur l'imposition des entreprises

Quelle est l'ampleur réelle des privilèges fiscaux pour les cantons? Quelle part les impôts des entreprises représentent-ils dans les recettes cantonales? Le capital est-il vraiment si peu imposé en Suisse? Réponse en 29 cases.



Seuls les petits cantons se permettent d'imposer faiblement les entreprises

Le graphique compare les taux d'imposition appliqués par les cantons (et leurs communes) et le nombre d'emplois.



Une solution innovante

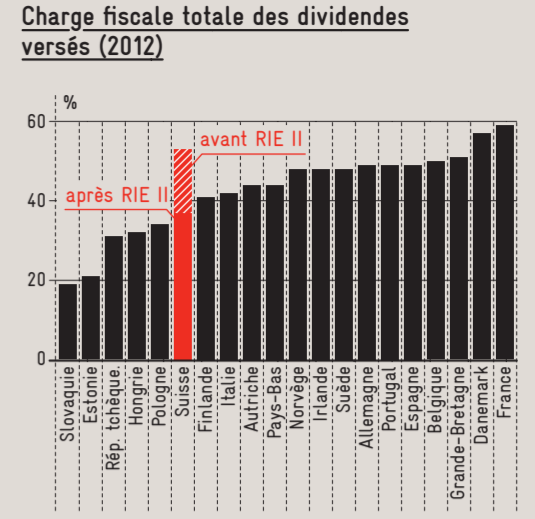
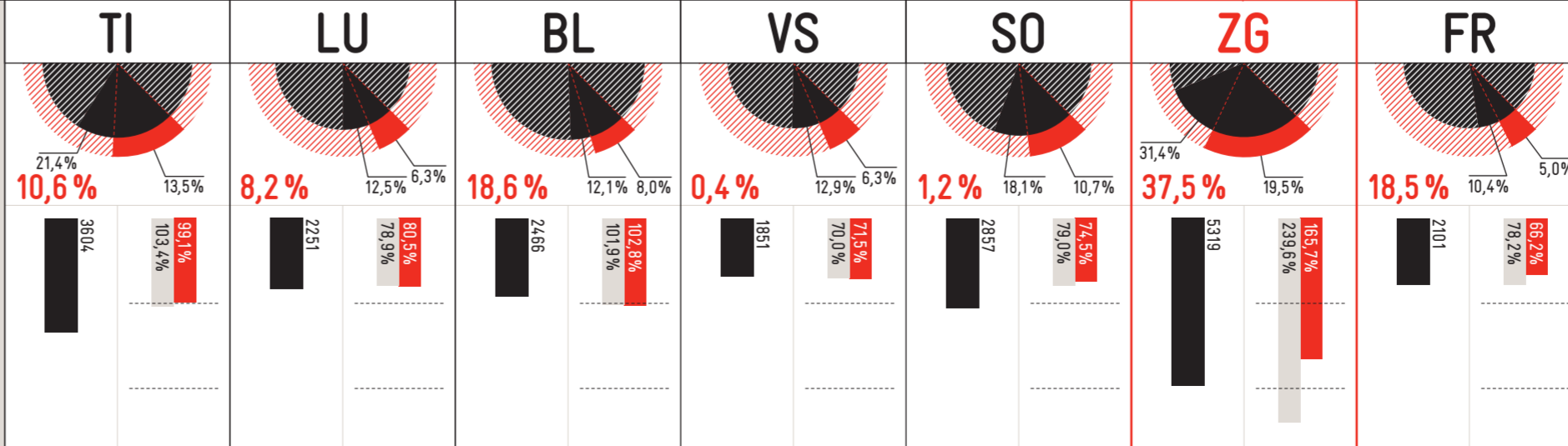
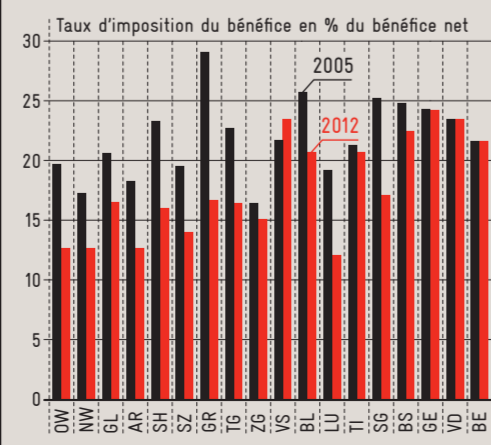
Le Canton de Neuchâtel est le premier (et jusqu'à présent le seul) canton à avoir unifié le taux d'imposition des bénéfices des entreprises, quelles que soient leurs activités et l'origine géographique de leurs revenus. Ainsi, Neuchâtel réalise l'égalité de traitement entre entreprises suisses et étrangères exigée par l'Union européenne. D'ici à 2016, le taux cantonal diminuera progressivement de 10% à 5%.

Sources: propres calculs basés sur les données de l'Administration fédérale des finances, BAK Basel, Recensement des entreprises OFS

Champion dans beaucoup de catégories

Près d'un tiers des recettes fiscales de Zoug (et un cinquième des rentrées d'argent totales) est issu des impôts des entreprises. Le canton est ainsi en tête de classement. L'imposition privilégiée des bénéfices étrangers contribue lourdement (à 37,5%) aux recettes fiscales. Le canton est aussi en tête en ce qui concerne le potentiel de ressources par habitant. En 2010, malgré ses taux d'imposition bas, il a engrangé 5319 CHF par habitant grâce aux impôts des entreprises. Une valeur record, après les cantons-villes de Bâle et de Genève.

Évolution des taux d'imposition effectifs sur le bénéfice par canton



Pas de paradis fiscal pour les actionnaires

Jusqu'à l'introduction de la 2^e réforme de l'imposition des entreprises (RIE II) en 2009, les dividendes étaient doublement imposés: une première fois au niveau de l'entreprise et une deuxième fois au niveau de la personne physique par le biais de l'impôt sur le revenu. Ainsi, les taux d'imposition marginaux cumulés pour les dividendes se situaient à plus de 50%, soit un niveau plus élevé que dans presque tous les pays européens et comparable aux «enfers fiscaux» français et danois, car la plupart de ces États utilisaient depuis longtemps déjà des méthodes pour atténuer la double imposition. Résultat: les entreprises suisses ne versaient qu'à contrecoeur des dividendes à leurs actionnaires. La RIE II a permis de remédier à cet important handicap compétitif. Aujourd'hui, la Suisse se classe dans la moyenne inférieure des pays européens en ce qui concerne l'imposition des dividendes. Toutefois, la double imposition n'est atténuée que pour les participations supérieures à 10%. Les petits actionnaires continuent eux à être imposés deux fois.

Source: OCDE 2012

L'imposition des entreprises rapporte

Depuis le milieu de la dernière décennie, les impôts sur le bénéfice des entreprises représentent environ 3% du PIB. Malgré une légère baisse des taux légaux, ces recettes fiscales n'ont pas diminué, même pendant la crise. Le fait que de plus en plus d'entreprises étrangères s'installent en Suisse a pu jouer un rôle. Toutefois, la conjoncture solide et la situation économique stable des entreprises suisses ont probablement été bien plus déterminantes.

Source: OCDE